

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
JEUNESSE ET SPORTS

BREVET D'ÉTAT

LE BREVET D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPORTIF DU PREMIER DEGRÉ

Option **AIKIDO**

est attribué en application de l'arrêté du 13 décembre 1994

à Monsieur **THAI THIEN NGHIA Maurice**

Né(e) le 5 mai 1948 à SAIGON (Viêt-Nam)

N° 051 - 12 - 0037 A Châlons en Champagne, le 11 juin 2012

Le Titulaire,



(Cachet et signature du Directeur)
Le Directeur régional de la Jeunesse, des Sports
et de la Cohésion Sociale de Champagne-Ardenne


Pierre OUDOT